

1162. **D. Ollivieri** Maire, Contr., 2195 ; Cat., p. 283 ; Maire, Contr., 3497.

Plante annuelle verte et glabre, uni-pluricaule.

- 11 *Tiges* cylindriques, simples ou rameuses dès la base de 3 à 25 cm ou plus de haut, grêles, feuillées seulement à la base, glabres ou glabrescentes. Tige à épiderme peu cutinisé à très grosses cellules à parois minces surmontant un chlorenchyme à cellules très irrégulières ; pas d'hypoderme ni de parenchyme cortical différencié, les amas de fibres sclérifiées ou non, peu nombreuses, grosses et à très grande lumière succédant directement au chlorenchyme vers l'intérieur ; peu de bois, mais un gros anneau de sclérenchyme et une moelle cellulosique extérieurement sclérifiée.

*Feuilles* inférieures en rosette lâche, les caulinaires espacées, toutes pennatiséquées, à lobes latéraux en lanières plus ou moins étroites, à rachis ailé, glabres ou glabrescentes.

*Inflorescences* en grappe d'abord corymbiforme, puis lâches et nues, pauciflores ; pédoncules florifères à peine plus longs que les fleurs ou les égalant, les fructifères de 7 à 13 (20) mm, tous grêles, dressés ou étalés-dressés.

*Fleurs* à sépales de 3-8 mm, glabres, jaunes, nervés ou finement pigmentés de violet ou de vert, les externes bossus sous le sommet, les internes élargis au milieu et plus largement marginés de blanc. *Pétales* jaune d'or de 5 à 15 mm de long. Nectaires médians très petits en forme d'œuf, les latéraux peu saillants en prisme non fermé sur un côté et très largement déprimés au centre. *Étamines* externes de 2,5 à 8 mm, les internes de 4 à 10 mm de long, à filets très étroitement ou non bordés d'une marge blanche ; anthères jaunes de 1,25-2 mm environ. *Ovaire* à au moins 100 ovules, style court, capité par le stigmate plus large que lui.

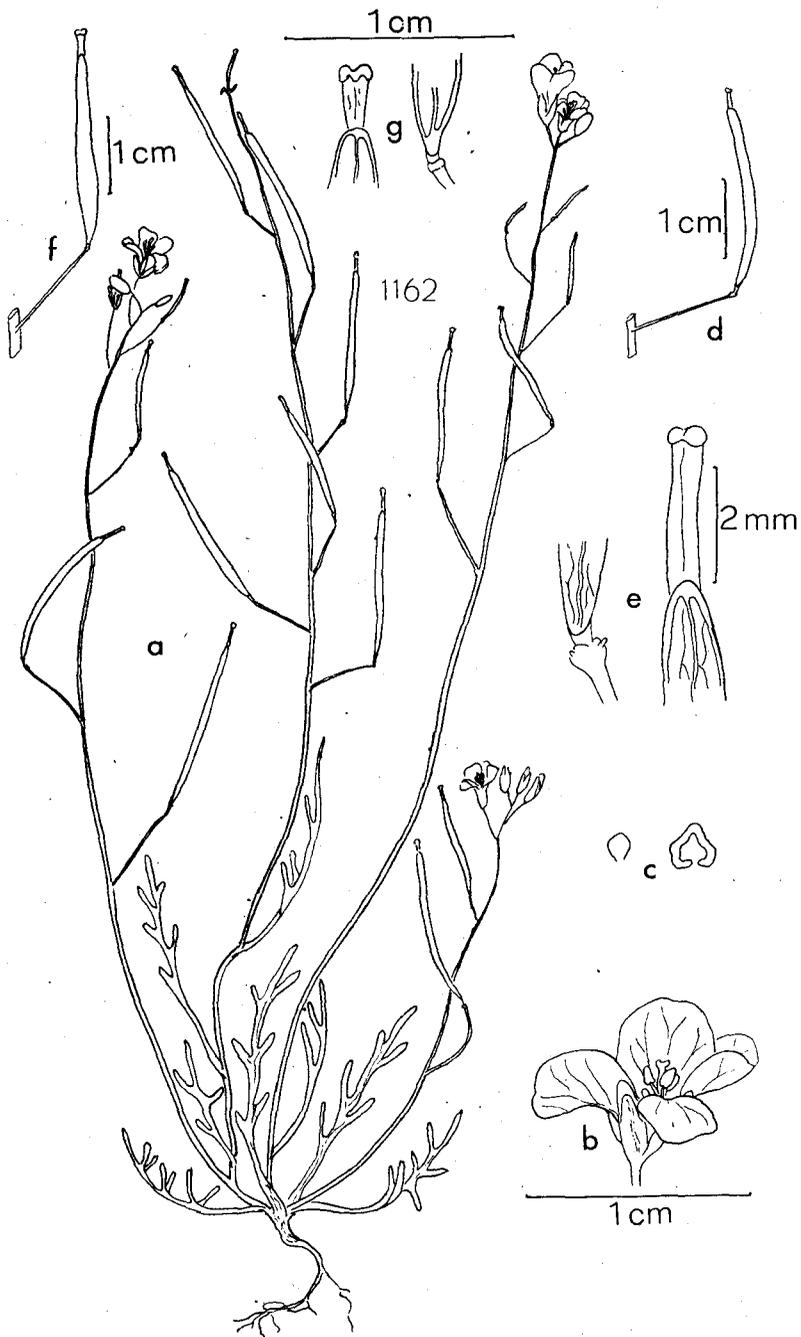


FIG. 11. — 1162, *Diplotaxis Ollivieri* — a : aspect général ; b : fleur ; c : nectaires ; d : silique ; e : rostre à droite, base à gauche ; f : silique du var. *fluminea* ; g : rostre (à gauche) et gynophore (à droite) du var. *fluminea*.

*Siliques* dressées de 10 à 40 mm de long sur 1 à 3 mm de large, à gynophore de 0,3-0,7 mm, à rostre variable (court et large ou long et étroit)<sup>1</sup>. *Graines* ellipsoïdales, lisses ou finement chagrinées en ligne, à radicule plus longue que les cotylédons, presque aussi large qu'eux et bordée vers l'intérieur d'une aile très petite ou nulle ; grand diamètre mesurant au plus 0,7 mm.

AIRE GÉOGRAPHIQUE : Endémique du Maroc méridional.

#### CLÉ DES VARIÉTÉS

- Petite plante (25 cm au plus) à feuilles pennatifides, pétales petits (8 mm au plus) siliques atteignant au plus 32 mm de long sur 1,5 de large ..... var. *tenuisecta* (Maire)  
R. Nègre

*D. Ollivieri* Maire var. *tenuisecta* Maire inclus var. *micrantha* Maire, Contr., 3 497 (= *D. simplex* var. *micrantha* Maire, Contr. 763 et var. *fallax* Maire et Weiller).

RÉP. : **Ma.** — **Souss** : Oued-Noun (Ollivier, III.VI.1936, type du var. *tenuisecta* Maire) — **Rehanna** : Abords méridionaux du Sedd-el-Messjoun (Nègre et Sauvage, 6.IV.1949 ; Nègre 446, 3 201) — **Haouz** : Oued Tenssift (Maire, 6.IV.1929 ; Emberger, 6.IV.1929) — **Sahara occidental** : Palmeraie de Fask (Sauvage, 3787), Mader Atar près de Tiseguemann (Sauvage, 5 020), Palmeraie de Taghjicht (Moralès-Agacino et Rungs, 5.IV.1942).

- Grande plante (plus de 25 cm) à feuilles mesurant jusqu'à 18 cm de long, bipennatiséquées, pétales grands (8-14 mm), siliques dépassant 32 mm et atteignant 3 mm de large.....

..... var. *fluminea* R. Nègre

RÉP. : **Ma.** — **Haouz-Rehanna** : Dar-Caïd-Tounsi (Peltier, 29.III.1939)<sup>2</sup>, O. Tenssift près de Marrakech (Peltier, 2.IV.1939), Mechrâ-Ben-Abbou (Peltier, 30.III.1939 ; Pitard, 2872 bis et 2873).

OBS. — R. MAIRE (Contr., 3497) distingue deux variétés au sein de cette espèce ; le var. *tenuisecta* se différenciant du var. *micrantha*

1. R. MAIRE (man.) indique pour le type (var. *tenuisecta*) un rostre court (0,2 à 1,2 mm). Or, si l'échantillon type a des rostres à peu près courts, les plantes qu'il a récoltées provenant de semis de graines prélevées sur l'échantillon type ont des rostres atteignant 3 mm. Il semble donc que ce caractère ne soit pas très stable ; il en est de même pour la longueur des siliques.

2. Malgré des recherches attentives autour de cette localité, il ne m'a pas été possible de retrouver la plante. Sans doute y a-t-il eu une erreur d'étiquette, la plante de Caïd-Tounsi devant provenir de Mechrâ-Ben-Abbou.

par la forme des feuilles, les dimensions des fleurs, de la silique et du rostre. L'étude du matériel d'herbier et de nombreuses observations *in vivo* sur les plantes du Messjoun ont montré que dans une même population, on rencontre côte à côte les types extrêmes à lanières foliaires très étroites, à lanières larges, à rostre court ou long, à fleurs petites ou grandes et tous les intermédiaires entre eux. Aussi semble-t-il difficile de conserver ces deux variétés.

---